

République Française
Département : SAONE-ET-LOIRE - Arrondissement : Mâcon
CHANES - COMMUNE

Séance du mardi 09 décembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
12	9	10
Date de la convocation : 04/12/2025		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le neuf décembre deux mille vingt-cinq, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Brigitte DARMEDRU.

Présents : Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Gilbert GUILLOUX, Angélo CARINGI, Marie-Agnès FERNANDEZ, Ingrid LAFOREST, Jean-Yves LAROCHE, Muriel WOLKOWICKI

Représentés : Nathalie SARRAU représentée par Dominique DEBAUX

Excusés : Céline RUBIO

Absents : Anthony ALVES DA COSTA

Secrétaire de séance : Muriel WOLKOWICKI

DE_2025_32 - Objet : BUDGET PRINCIPAL 2026 : AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le maire rappelle les dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui permet au conseil municipal, avant l'approbation du budget, d'autoriser le maire à mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Chapitre / Opération	Crédits votés au BP 2025 (crédits ouverts)	RAR 2024 inscrits au BP 2025 (crédits reportés)	Crédits ouverts au titre de DM votées en 2025	Montant total à prendre en compte	Crédits pouvant être ouverts à l'assemblée délibérante (25%)
D20	4 200.00 €	0.00 €	0.00 €	4 200.00 €	1 050.00 €
D21	0.00 €	0.00 €	+ 2 200.00 €	2 200.00 €	550.00 €
D23/204	13 000.00 €	70 000.00 €	0.00 €	83 000.00 €	20 750.00 €
Opération 76 ENSEMBLE SOCIO-CULTUREL	36 000.00 €	0.00 €	0.00 €	36 000.00 €	9 000.00 €
Opération 80 BÂTIMENT MAIRIE-ÉCOLE	100 000.00 €	0.00 €	- 14 600.00 €	85 400.00 €	21 350.00 €
Opération 81 TRAVAUX ÉGLISE	8 000.00 €	0.00 €	+ 4 800.00 €	12 800.00 €	3 200.00 €
Opération 85 TERRAIN DE SPORTS	3 000.00 €	0.00 €	- 400.00 €	2 600.00 €	650.00 €
Opération 88 MATÉRIEL	3 200.00 €	0.00 €	+ 8000.00 €	11 200.00 €	2 800.00 €
Opération 96 TRANSACTIONS S/TERRAINS NUS	0.00 €	42 500.00 €	0.00 €	42 500.00 €	10 625.00 €
Opération 101 PLAN LOCAL URBANISME	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €	1 250.00 €

Opération 104 GARAGE	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €	500.00 €
Opération 107 LOGEMENTS COMMUNAUX	21 000.00 €	627.00 €	0.00 €	21 627.00 €	5 406.75 €
Opération 116 BATIMENT WC PUBLICS	0.00 €	3 222.00 €	0.00 €	3 222.00 €	805.50 €
Opération 117 AMÉNAGEMENT PLACES ÉGLISE ET SOUVENIR	9 838.75 €	5 700.00 €	0.00 €	15 538.75 €	3 884.69 €
Opération 118 CIMETIÈRE	18 000.00 €	0.00 €	0.00 €	18 000.00 €	4 500.00 €
Opération 119 AMÉNAGEMENT BOURGNEUF	98 000.00 €	0.00 €	0.00 €	98 000.00 €	24 500.00 €
TOTAL					110 821.94 €

Montant total maximum des dépenses autorisées : **110 821.94 €**

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
AUTORISE jusqu'à l'adoption du budget principal 2026, le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 110 821.94 € répartis comme suit :

Chapitre / Opération	Article	Libellé	Montant
Opération 76 ENSEMBLE SOCIO-CULTUREL	21351	Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics	9 000.00 €
Opération 88 MATÉRIEL	21578	Autre matériel technique	2 000.00 €
Opération 107 LOGEMENTS COMMUNAUX	21352	Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés	2 000.00 €
TOTAL			13 000.00 €

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,




Brigitte DARMEDRU